

Portrait

MOHAMMED VI, ITINÉRAIRE D'UN ROI  
Benjamin Stora

Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient | « Les Cahiers de l'Orient »

2016/4 N° 124 | pages 23 à 30

ISSN 0767-6468

ISBN 9791095992028

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2016-4-page-23.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Benjamin Stora, « Mohammed VI, itinéraire d'un roi », *Les Cahiers de l'Orient*  
2016/4 (N° 124), p. 23-30.  
DOI 10.3917/lcdlo.124.0023  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient.  
© Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Mohammed VI, itinéraire d'un roi

par Benjamin Stora\*

**P**rofondément musulman, parce que « Commandeur des croyants » en terre d'Islam, et partisan résolu de la structure monarchique comme legs d'une histoire longue, la trajectoire du roi Mohammed VI illustre bien la recherche entre tradition et modernité du Maroc, à l'entrée du XXI<sup>e</sup> siècle.

### Le décès du père

Vendredi 23 juillet 1999, seize heures. Le roi Hassan II vient de décéder à l'hôpital Avicenne de Rabat. À vingt-deux heures, son fils aîné, le prince héritier Sidi Mohammed, tenue traditionnelle, visage tendu et mal rasé, annonce à la télévision le décès de celui qui a régné sur le Maroc durant trente-huit ans. Plus tard dans la soirée, un conseil de famille se réunit au palais de Rabat. Le prince héritier y reçoit l'allégeance (*bay'a*) de ses proches, notamment de son frère, le nouveau prince héritier Moulay Rachid, et de son cousin Moulay Hicham,

---

\* Sociologie et historien, Benjamin Stora enseigne à Paris 13 et à l'INALCO l'histoire du Maghreb contemporain, les guerres de décolonisation et l'histoire de l'immigration maghrébine en Europe. Également documentariste et producteur, aujourd'hui président du Musée de l'histoire de l'immigration, il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages, principalement sur l'histoire et la guerre d'Algérie. Dernier ouvrage publié: Les mémoires dangereuses (avec Alexis Jenni, Albin Michel, 2016).

des oulémas, des membres du gouvernement puis des chefs de l'armée. Sidi Mohammed devient alors, sous le nom de Mohammed VI, le dix-huitième souverain que connaît le royaume chérifien. De partout affluent des messages de soutien au nouveau roi qui, deux jours plus tard, reçoit les condoléances de près d'une centaine de chefs d'État venus assister aux grandioses funérailles de son père. La majorité d'entre eux connaît à peine le nouveau souverain, qui constitue encore une énigme aux yeux de la communauté internationale.

## Les années d'apprentissage

Personnage très discret, voire en retrait, fuyant les médias locaux et étrangers, prenant rarement la parole lors de manifestations publiques lorsqu'il n'était que prince héritier, Mohammed VI a visiblement hérité de sa mère, d'origine berbère, un caractère à la fois ferme et austère qui n'est pas sans rappeler celui de son grand-père le roi Mohammed V. Son itinéraire et son apprentissage des relations internationales (voir ci-après) correspondaient à la volonté de son père de le préparer, lentement mais sûrement, à prendre en main le royaume dans le cadre d'une transition politique en douceur. L'ensemble des réformes accomplies en quelques années par Hassan II en témoigne : le souverain chérifien, pour assurer la continuité dynastique, souhaitait préparer le terrain pour son héritier, en évitant notamment de lui léguer des dossiers brûlants tels les droits humains, le litige avec l'Algérie ou la question du Sahara. On le devine, la disparition de Hassan II est peut-être intervenue trop tôt, les progrès accomplis étant encore insuffisants, voire fragiles, dans le règlement de ces dossiers. Néanmoins, et parce qu'il est entouré de conseillers expérimentés et surtout imperméables aux intrigues du *Makhzen*<sup>1</sup>, le peuple marocain espère que Mohammed VI sera le souverain qui fera du Maroc une monarchie constitutionnelle à l'image du voisin espagnol

1. Dans le langage familier marocain, le *makhzen* (« magasin ») désigne l'appareil étatique, l'entourage du roi, l'administration, la bureaucratie, et par extension un système népotique (Ndlr).

et qui, surtout, réduira les inégalités dans son royaume. Les optimistes sont nombreux. Mohammed VI n'est-il pas à la tête de la Fondation Mohammed V, dont le but est de venir en aide aux nécessiteux? N'est-il pas aussi celui que la rumeur publique présente comme un adversaire résolu de nombre de personnalités marocaines hostiles au changement?

L'actuel souverain est né le 21 août 1963 à Rabat. Lorsqu'il a quatre ans, son père le fait entrer à l'école coranique du Palais royal. Il poursuit des études secondaires au Collège royal, où il passe son baccalauréat à dix-huit ans. En 1985, il obtient sa licence en droit (tout comme son père) et présente ensuite à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat un mémoire sur L'Union arabo-africaine et la stratégie du royaume du Maroc en matière de relations internationales. Dès la fin des années 1970, Sidi Mohammed représente son père dans certaines occasions et accomplit diverses missions. Ainsi, en septembre 1983, il préside la délégation marocaine aux travaux du comité de mise en œuvre de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) sur le Sahara, à Addis-Abeba.

Son rôle officiel prend une importance progressive. Le 26 novembre 1985, le prince héritier est nommé par le roi coordonnateur des bureaux et services de l'état-major général des Forces armées royales. Le 29 octobre 1993, à l'université de Nice, Sidi Mohammed obtient le grade de docteur en droit en soutenant une thèse sur la Coopération entre la Communauté économique européenne et l'Union du Maghreb arabe. C'est dans le cadre de la préparation de ce doctorat qu'il accomplit un stage de plusieurs mois, en 1988, dans le cabinet de Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes. Tout au long des années 1990, le futur roi préside régulièrement des manifestations liées aux relations entre l'Union européenne et la Méditerranée. En avril 1999, quelques mois avant son accession au trône, il se trouve à Paris en compagnie du président français, Jacques Chirac, pour le lancement de la manifestation culturelle « Le Temps du Maroc ».

## Les débuts prometteurs d'un règne

Le 30 juillet 1999, dans son premier discours au trône, le nouveau souverain donne d'ailleurs ses premières réponses aux questions que se pose la communauté internationale depuis la disparition de son père. Contrairement aux rumeurs qui annonçaient un remaniement, il maintient le socialiste Abderrahmane Youssoufi à son poste de Premier ministre et promet de consolider l'expérience d'alternance que connaît le pays depuis 1998. De même, il confirme le rapprochement algéro-marocain en qualifiant le président algérien Abdelaziz Bouteflika de « grand ami » du Maroc et déclare aussi : « *Nous sommes extrêmement attaché à la monarchie constitutionnelle, au multipartisme, au libéralisme économique, à la politique de régionalisation et de décentralisation, à l'édification de l'État de droit, à la sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives, et au maintien de la sécurité et de la stabilité pour tous. [...]. Nous accorderons notre attention également au problème de la pauvreté dont souffre une partie de notre peuple* ».

Ses promesses rassurent l'opinion publique marocaine, qui attend leur réalisation concrète, sans oublier celle d'améliorer leur condition des femmes marocaines. Le jeune roi relance les chantiers tels que l'assainissement de l'administration, le renforcement de l'État de droit et des libertés publiques, le combat contre la corruption, la défense des droits de l'homme. C'est sur ce terrain que les mesures sont les plus spectaculaires : dès septembre 1999, retour de l'opposant Abraham Serfaty puis, en novembre, des enfants du leader de l'opposition assassiné, Mehdi Ben Barka, mise en place d'une commission chargée d'indemniser les victimes de tortures, libération du leader islamiste cheikh Yassine en mai 2000. Le limogeage du tout-puissant ministre de l'Intérieur, Driss Basri, en novembre 1999, est bien accueilli par l'opinion publique marocaine. La première tournée du jeune souverain dans le nord déshérité du pays, le Rif, en octobre 1999, montre qu'il entend donner une impulsion économique et politique à toutes les régions du Maroc.

En outre, le roi plaide la cause de son pays à l'extérieur. De l'Arabie séoudite à l'Espagne, en Italie, pour négocier la transformation de la dette du Maroc envers Rome en investissements directs (mars 2000), puis en Égypte, pour assister au sommet euro-africain en avril 2000 – après avoir réussi à écarter le front Polisario de cette grande manifestation –, Mohammed VI montre qu'il a beaucoup appris de son père en matière de politique internationale, que ce soit pour la diversification des partenaires ou dans le choix des relations stratégiques. Dans ce contexte, en faisant de la France la destination de sa première sortie officielle, en mars 2000, Mohammed VI marque sa préférence, avant de se rendre ensuite aux États-Unis au mois de juin suivant. La France est le premier destinataire des exportations du Maroc, la première source de ses importations et son principal bailleur de fonds. Le royaume compte sur Paris pour forcer les portes de l'Union européenne et régler ainsi les questions touchant à son agriculture, à la pêche ou aux problèmes migratoires (notamment les visas).

« M 6 », comme l'appelle alors la jeunesse marocaine, assume une grande partie du travail que le gouvernement devrait en principe effectuer. Le roi veut faire comprendre à la classe politique marocaine que l'économie pourrait devenir aussi une des « chasses gardées » du Palais, si la situation dans ce domaine ne sortait pas de l'immobilisme. Le problème des inégalités sociales constitue en effet une véritable bombe à retardement, au moment où l'islamisme radical s'affirme au Maroc comme une force politique de première importance.

### **Le défi de l'islam politique**

Aux élections législatives du 27 septembre 2002, une organisation islamiste, le Parti de la justice et du développement (PJD) s'impose comme une force électorale majeure en remportant les élections dans plusieurs circonscriptions. Mais ce sont surtout les événements de Casablanca, où cinq attentats suicides font 45 morts dont 12 kamikazes le 16 mai 2003,

qui poussent le roi à intervenir contre le mouvement islamiste radical. Il encourage la mise en œuvre d'un dispositif législatif répressif contre le terrorisme, et promulgue en janvier 2004 un nouveau code de la famille (*moudawana*) améliorant nettement le statut des femmes marocaines.

Mohamed VI se marie le 21 mars 2002 et, le 8 mai de l'année suivante, naît le prince héritier Moulay Hassan. Tout en se préoccupant des questions sociales, susceptibles de servir de base au développement des mouvements fondamentalistes, le monarque oriente de plus en plus son attention vers la scène internationale, et d'abord sur la question du conflit israélo-palestinien, puisqu'il est le président du comité Al Qods<sup>2</sup>. Les relations entre le royaume chérifien et l'État d'Israël se dégradent au moment de la seconde Intifada, le roi faisant fermer le bureau de liaison d'Israël à Rabat en octobre 2000. Il autorise et encourage différentes marches « pour la Palestine » dont celle qui rassemble 300 000 personnes à Rabat le 7 avril 2002. Mais dans le même temps, Mohammed VI se rapproche des États-Unis, avec lesquels il signe un accord de libre-échange en juin 2005. Sur la question du Sahara, il poursuit l'action de son père en prônant l'intégration des « provinces du sud » dans le royaume, malgré les révoltes d'une partie de la jeunesse sahraouie en mai 2005. Au fur et à mesure du développement de son règne, le roi reste omniprésent dans la gestion des affaires publiques, et les partisans d'une monarchie constitutionnelle sont tenus en suspicion. C'est pourtant Mohamed VI qui encourage la tenue de l'instance Équité et Réconciliation, chargée de recueillir les doléances des victimes de la répression intervenue dans les années 1970. Cette association remet au souverain, le 30 novembre 2005, ses travaux où sont dénoncées les exactions commises sous le règne de Hassan II.

---

2. Créé en 1975 à l'initiative de l'Organisation de la conférence islamique, cette structure panarabe dont le siège est à Rabat a pour but de « préserver le caractère arabe-musulman de Jérusalem (*Al Qods*). (Ndlr)

## De nouveaux enjeux

Le Maroc est touché en 2011 par les remous du « printemps arabe », par le biais d'une série de manifestations populaires qui ont lieu dans différentes villes du pays. La jeunesse qui, dans sa grande majorité, n'a pas connu le règne de Hassan II, descend dans la rue pour réclamer, non la fin du régime monarchique, mais le passage à une monarchie de type constitutionnel (sur le modèle espagnol). Les manifestations sont décidées par une nouvelle association, « le mouvement du 20 février ». C'est un nouveau défi pour Mohammed VI. Il fait alors approuver par référendum une Constitution qui donne plus de place à l'Assemblée nationale<sup>3</sup>, redéfinit le rôle du gouvernement, et officialise l'usage de la langue berbère (amazigh) à côté de l'arabe.

Dans la foulée ont lieu des élections législatives, remportées par un parti se réclamant de l'islamisme, mais se voulant modéré, le Parti de la justice et du développement (PJD). C'est son leader, Abdallah Benkirane<sup>4</sup>, qui est nommé chef du gouvernement. Une coalition se forme, rassemblant le PJD, le RNI (Rassemblement national des indépendants), le MP (Mouvement populaire) et le PPS (Parti du progrès et du socialisme). En 2015, aux élections communales, le PJD renforce encore ses positions dans un certain nombre de villes et de bourgs ruraux. Au cours de cette même année 2015, le roi du Maroc décide la participation de son pays à l'opération militaire « Tempête décisive », menée par l'Arabie séoudite contre les insurgés houtistes au Yémen.

Après les attentats qui ont durement frappé la France et la Belgique, où vivent de nombreux immigrés marocains, Mohammed VI, dans un discours prononcé en août 2016<sup>5</sup>, invite les Marocains résidant à l'étranger (MRE) à préserver

---

3. La Chambre des représentants (Ndlr).

4. Voir l'analyse de Julien Lariège dans ce numéro.

5. Voir le texte intégral du discours du roi et notre analyse dans ce numéro.

la bonne réputation qui fait leur notoriété et à s'armer de patience face à cette conjoncture difficile : « *Nous mesurons les difficultés qu'ils endurent du fait de la perversion de l'image de l'islam et des attentats terroristes qui ont coûté la vie à bon nombre d'entre eux* », souligne-t-il, notant que les immigrés subissent de plein fouet les réactions de certains cercles conservateurs en France, et les accusations portées contre eux en raison de leur confession. Le roi insiste sur le fait que les terroristes agissant au nom de l'islam « *ne sont pas des musulmans et n'ont de lien avec l'islam que les alibis dont ils se prévalent pour justifier leurs crimes et leurs insanités* ».

## Réinventer un équilibre

Au moment de son accession au pouvoir, Mohammed VI avait refusé les contraintes du protocole, proclamé sa volonté de se séparer d'une partie de ses biens, et entendait conduire lui-même sa voiture. La rumeur s'était répandue dans Rabat et dans le reste du royaume : une nouvelle ère de transparence et de liberté commençait. On le baptisa même le « roi des pauvres ». Mais quelques années plus tard, l'historien Pierre Vermeren, dans son ouvrage *Le Maroc de Mohammed VI*<sup>6</sup>, écrit : « *Force est de constater que, si la transition marocaine a sur de nombreux points bousculé le vieux royaume conservateur, la stature et l'autorité du roi sont restées intactes. Passé les sincères proclamations de vertu d'un jeune souverain ayant subi, comme des millions de Marocains, l'autoritarisme de son père, Mohammed VI et ses proches doivent réinventer un équilibre entre la modernité idéologique et l'archaïsme des structures politiques* ». D'autres enjeux se dessinent pour le Maroc d'aujourd'hui : celui de l'équilibre entre le rôle du Palais et celui du gouvernement et de l'Assemblée nationale, car la question de la monarchie constitutionnelle continue de se poser pour de nombreux acteurs de la vie politique du pays ; et surtout le défi de la pauvreté à relever, dans un Maroc toujours touché par l'analphabétisme, frappant encore les populations paysannes.

---

6. Éditions La Découverte, 2009.